

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

Entre le 1er janvier et le 14 février 2022, malgré la vague de contaminations au Covid-19 d'une ampleur inédite, le nombre de décès est revenu au même niveau qu'en 2019 à la même période (+ 0,6 %) dans les Hauts-de-France, alors qu'à l'échelle métropolitaine l'excédent des décès demeure significatif (+ 5,6 %). À l'échelle départementale, tous les départements de la région, à l'exception du Pas-de-Calais (+ 3,8 %), sont proches des niveaux de décès d'avant crise.

Après un net rebond en fin d'année 2021, le nombre de naissances recule en janvier 2022 tant au niveau régional qu'au niveau national (respectivement de - 5,8 % et - 3,0 %) par rapport à janvier 2020. Ce recul est également observé dans tous les départements de la région et plus particulièrement dans la Somme.

Une très faible surmortalité dans la région début 2022 malgré l'ampleur inédite de la 5e vague

Entre le 1er janvier et le 14 février 2022, alors que la surmortalité est encore élevée en France métropolitaine (+ 5,6 %), la région Hauts-de-France retrouve son niveau de mortalité observé à la même période en 2019, soit 8 100 décès (1), toutes causes confondues (+ 0,6 %) (Figure 1). C'est la plus faible évolution par rapport à la même période de 2019, alors que la région occupait la 3e place des régions métropolitaines les plus impactées en 2021. Par rapport à la même période de l'année dernière, malgré le niveau inédit de contaminations, les décès ont même baissé de 6,6 % dans les Hauts-de-France (- 2,4 % à l'échelle nationale).

Une surmortalité encore forte en Paca et en Corse

Entre le 1er janvier et le 14 février 2022, toutes les régions de France métropolitaine enregistrent une surmortalité par rapport à la même période de 2019. Elle est très prononcée dans certaines régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 14 %), en Corse (+ 11 %), en Occitanie (+ 9 %) et en Île-de-France (+ 7 %).

Dans six régions de France métropolitaine, l'excédent des décès est cependant inférieur à 3 % par rapport à la même période en 2019. Il s'agit des régions Bourgogne-Franche-Comté (+ 2,7 %), Pays de la Loire (+ 2,7 %), Bretagne (+ 1,5 %), Centre-Val de Loire (+ 1,4 %), Normandie (+ 1,2 %) et Hauts-de-France (+ 0,6 %).

Un retour à la normale dans tous les départements, sauf dans le Pas-de-Calais

À l'échelle départementale, entre le 1er janvier et le 14 février 2022, seul le Pas-de-Calais enregistre encore un excédent des décès significatif (+ 3,8 %) par rapport à l'année 2019. Dans l'Aisne et le Nord, la surmortalité est très contenue (respectivement + 0,9 % et + 0,7 %), tandis que l'Oise et la Somme passent même sous les niveaux de 2019 (respectivement - 3,8 % et - 2,6 %).

Une surmortalité encore présente dans les maisons de retraite

En ce début d'année, les maisons de retraite enregistrent encore un peu plus de décès qu'en 2019, à la même période (+ 4,7 %), mais la situation est bien meilleure que lors des deux premières vagues de l'épidémie en 2020 (respectivement + 68 % au printemps et + 26 % à l'automne). S'agissant des hôpitaux, la mortalité y a retrouvé son niveau de 2019 (+ 0,5 %).

Nos aînés, de 85 ans ou plus ont été relativement épargnés. Les décès ont baissé de 2 % par rapport à 2019. Par contre, les 65-74 ans représentent la catégorie de personnes encore la plus impactée, avec + 10,8 % par rapport à 2019.

(1) Données provisoires

Figure 1 : Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1er janvier au 14 février

	2022	2021	2019	Evolution entre 2022 et 2019 (en %)	Evolution entre 2022 et 2021 (en %)
Aisne	807	919	800	0,9	-12,2
Nord	3 496	3 533	3 471	0,7	-1,0
Oise	884	1 022	919	-3,8	-13,5
Pas-de-Calais	2 055	2 202	1 980	3,8	-6,7
Somme	891	1 033	915	-2,6	-13,7
Hauts-de-France	8 133	8 709	8 085	0,6	-6,6
France métropolitaine	91 867	94 147	87 022	5,6	-2,4

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2022, 2021 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

Un important retournement des naissances en janvier 2022

En janvier 2022, 5 380 bébés (2) sont nés dans la région, soit 5,8 % de moins par rapport au mois de janvier 2020 avant la pandémie de Covid-19 (- 3,0 % au niveau national) (Figure 2). Cette baisse intervient après un net rebond des naissances en fin d'année : + 10 % au quatrième trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2020 (+ 7 % au niveau national).

Dans les Hauts-de-France, les confinements n'ont donc pas tous eu le même impact sur les naissances neuf mois plus tard : chute d'une ampleur historique après le premier confinement (- 16 % de naissances en janvier 2021 par rapport à janvier 2020), hausse après le deuxième (+ 2,4 % en août et + 1,4 % en septembre 2021 par rapport aux mêmes mois en 2020), baisse par rapport aux naissances d'avant la pandémie après le troisième. Ces constats se retrouvent également au niveau national.

Une baisse des naissances dans tous les départements

À l'échelle départementale, la diminution des naissances en janvier 2022 par rapport au même mois de 2020 s'observe partout. Elle s'élève à - 5 % dans les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais et est encore plus marquée dans la Somme (- 10,8 %).

(2) Données provisoires

Figure 2 : Nombre de naissances dans les Hauts-de-France par département

Ensemble des naissances (2) : cumul des naissances du 1er janvier au 31 janvier

	2022	2020	Evolution entre 2022 et 2020 (en %)
Aisne	461	488	-5,5
Nord	2 424	2 565	-5,5
Oise	778	823	-5,5
Pas-de-Calais	1 277	1 345	-5,1
Somme	439	492	-10,8
Hauts-de-France	5 379	5 713	-5,8
France métropolitaine	56 967	58 925	-3,3

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2022 et définitives 2020

(2) Ensemble des naissances domiciliées transmises par voie dématérialisée par les mairies aux directions régionales de l'Insee.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français. Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'**une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Suivi des décès

L'Insee a décidé de diffuser régulièrement le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication.** Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (*cf. Pour en savoir plus*).

Pour suivre l'évolution de la mortalité depuis le début de la crise sanitaire, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars 2020, conduit à comparer la période hivernale de janvier-février à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné environ moitié moins de décès qu'à l'hiver 2018/2019 (3 680 selon le décompte arrêté au 15 mars 2020).

Suivi des naissances

À partir du RNIPP, l'Insee met à jour mensuellement le nombre de naissances en France métropolitaine (en remontant jusqu'à janvier 1946) et France y compris DOM (en remontant à janvier 1994 et 2014 y compris Mayotte). Une présentation générale de la source État civil est accessible dans la rubrique « Définitions, méthodes et qualité » du site insee.fr.

Le nombre des naissances (données provisoires) par mois, par département et région (au lieu de résidence de la mère – statistiques dite « domiciliées » ; ou de naissance de l'enfant, statistiques dites « enregistrées »), telles que diffusé est extrait du RNIPP en fin de mois suivant (par exemple, fin février 2022 pour le mois de janvier 2022). Chaque mois, les estimations des trois mois précédents sont actualisées, tout en restant provisoires.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**

Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens](#) (France, régions et départements) et [nombre de naissances mensuel](#) (France, régions et départements)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès et des naissances](#)
- « [Les Hauts-de-France : un repli démographique amplifié par la Covid-19](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 126, juillet 2021.
- « [Bilan démographique 2021 : La fécondité se maintient malgré la pandémie de Covid-19](#) », Insee, Insee Première n° 1889, janvier 2022.
- « [2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans](#) », Insee, Insee Première n°1 847, 29 mars 2021
- « [Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages](#) », Insee, Insee Première n°1 846, 29 mars 2021
- « [Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003](#) », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)
- Covid et mortalité en Europe en 2020 : des statistiques à regarder de près
<https://blog.insee.fr/covid-et-mortalite-en-europe-en-2020-des-statistiques-a-regarder-de-pres/>

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr